

Département
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 2025.128**Séance du **VINGT-SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ**

Date de la convocation : Mardi 21 octobre 2025

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 14

15 présents :

MMES et MM. ANTOINE, BELMAS, PELLIER, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES-CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, BARBERIS, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, PAILLASSON

6 pouvoirs :

Véronique FENEUL à Maurice BERTRAND, Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES-CHATAGNAT, Dominique JOLIVET à Martine GAUD-DAVIET, Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Christine MOUCHET, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE, Stéphanie BREGEGERE à Anne-Lise VOUTAY-MERMET

6 absents :

MM. COLLOT, SILLARD, ALPSTEG, ROGUET, RICHARD et RIBOURDOUILLE

Objet : Objet : Modification du tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : VALIDE les modifications suivantes du tableau des emplois suivantes :

Suppression de poste (grade)	Création de poste (grade)	Date d'effet	Numéro de poste
1 poste d'agent de maîtrise à temps complet	1 poste de technicien à temps non-complet (31,5/35 ^{ème})	01/11/2025	TEC34
1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet	1 poste d'adjoint technique à temps complet	01/11/2025	TEC12
1 poste d'agent de maîtrise à temps complet	1 poste d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps complet	01/11/2025	TEC30
	1 poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet	01/11/2025	MS28

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 29 octobre 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 31/10/2025

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.